

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 8

Artikel: Conseils aux débutants
Autor: Rosselet, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Août 1983

Mes souhaits du mois dernier semblent se réaliser. La canicule est au rendez-vous, les nuits ne sont pas trop fraîches, quelques petites pluies maintiennent l'humidité nécessaire, les sapins blancs regorgent de pucerons. Les apiculteurs sont en fête, tous les éléments d'une miellée immédiate sont réunis. Il y a bien sûr quelques exceptions. Nous sommes en pensée avec nos collègues que la grêle, et quelle grêle, n'a pas épargnés. Réconfortés de notre sympathie, ils ne tiendront pas rigueur à Dame Nature de ce mauvais coup, et repartiront pleins d'ardeur pour la suite de cette année apicole.

Chez les plus heureux, les hausses devraient être belles à

voir début août. Les cadres seront operculés, le miel bien mûr. Que la récolte soit abondante ou modeste, il faudra prélever également le miel du corps lors de cette seconde récolte, en ayant bien entendu les égards dus au couvain.

En août, les abeilles récoltent fréquemment du miellat de sapin rouge, qui présente deux inconvénients majeurs. D'une part, il cristallise rapidement et, surtout, il est peu propice à l'hivernage, causant souvent de la dysenterie.

En espérant que vous ayiez du miel, je vous rends attentifs une fois encore aux soins que ce noble produit mérite. Il convient de travailler soigneusement en n'utilisant que du matériel très propre. Filtres et maturateurs

NOTE DE LA RÉDACTION

Tous les envois concernant le «Journal suisse d'Apiculture» doivent parvenir à l'adresse ci-dessous pour le 15 de chaque mois au plus tard. Passé ce délai, la parution n'est plus assurée. Veuillez donc poster vos ultimes envois le 13, voire le 14 (attention aux week-ends et jours fériés).

Pas d'annonces ou de communiqués par téléphone.

Merci de votre compréhension.

«Journal suisse d'Apiculture»
J.-P. Cochard, rédacteur
1411 Cronay

sont de rigueur. Choisissez des emballages adéquats qui mettent en valeur le miel. Stockez-le dans de bonnes conditions et surtout observez rigoureusement les prix. **En matière de miel, pas d'action !**

La récolte terminée, il faudra ranger et désinfecter les cadres à l'acide acétique. Il suffit de placer un tampon imbibé à la base de la pile de cadres et de boucher l'orifice supérieur. Ainsi, le travail se fait tout seul.

Enfin, certains d'entre vous s'interrogent sur la manière de tenir une comptabilité apicole. Sachez que les apiculteurs utili-

sent souvent le crayon rouge. Ce n'est pas la frénésie des bénéfices qui les guide, mais plutôt l'amour des abeilles. A mon avis, le système choisi doit être aussi simple que possible. Je vous propose dès lors un compte d'exploitation avec recettes et dépenses, et un bilan à établir en fin d'année. Vous trouverez ci-dessous un exemple.

En restant à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information qui pourrait vous être utile, je vous souhaite de bonnes vacances et surtout du miel.

A. Rosselet

Compte d'exploitation du rucher (Exemple)

Date	Libellé	Recettes	Dépenses
1978			
Janvier 1	En caisse	84.50	
Janvier 8	Payé cotisation section		25.—
Janvier 15	Achat un livre		18.50
Mars 10	Payé 10 l sirop candi		44.—
Mars 14	Vendu 20 kg miel à 15.—	300.—	
Mars 20	Vendu 15 kg miel	225.—	
Mai 28	Vendu 2 essaims	50.—	
Juin 15	Récolte 80 kg miel à 12.—	1440.—	
Juillet 18	Achat 3 reines		90.—
Juillet 26	Payé facture Rithner		360.—
Juillet 26	Payé 300 kg sucre à —.90		270.—
Août 10	Achat un maturateur		180.—
Août 12	Récolte: 65 kg miel sapin	780.—	
Septembre 25	Cadeau: 2 kg miel		30.—
	Achat coussins isolants		44.—
	Frais à la Fête romande		115.—
		2879.50	1176.50
	Balance		1703.—
		2879.50	2879.50

Bilan au 31 décembre 1978 (Exemple)

1 pavillon pour 12 colonies (sans les abeilles)	Fr. 2000.—
10 ruches DB sans les abeilles	Fr. 750.—
1 extracteur électrique	Fr. 1200.—
1 maturateur 200 kg	Fr. 250.—
1 bascule	Fr. 200.—
Bidons à miel et petit matériel divers	Fr. 300.—
Amortissement sur matériel 10 %	Fr. 4700.—
	Fr. 500.—
20 colonies d'abeilles à Fr. 80.— la colonie	Fr. 4200.—
Réserve de 300 kg de sucre à Fr. 90.— les 100 kg	Fr. 1600.—
Réserve de 60 kg de miel à Fr. 15.— le kg	Fr. 270.—
Réserve de 3 kg de cire à Fr. 16.— le kg	Fr. 900.—
	Fr. 48.—
Total	Fr. 7018.—

Bilan comparatif

Au 31 décembre 1978, l'actif est de	Fr. 7018.—
Au 31 décembre 1977, l'actif était de	Fr. 6645.—
Augmentation	Fr. 373.—

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les changements sont à adresser au caissier, M. Georges Fragnière, 1711 Ros-sens (FR).

Prière d'indiquer L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE ADRESSE et surtout le NUMÉRO MATRICULE figurant sur le journal à côté de l'adresse.

En observant ces indications, vous éviterez des recherches fastidieuses et des frais inutiles. Par avance, nous vous remercions de votre obligeance.

Le caissier central